

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE**

Séance du 23 novembre 2020

Délibération n° 092 /2020

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Présents
51	50

L'an deux mille vingt, le vingt-trois novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Sports de BOUGLON, sous la présidence de M. GIRARDI Raymond, Président.

DATE DE LA CONVOCATION
17.11.2020

PRESENTS : ADAM Jean-Pierre, ARMELLINI Audrey, ARZENTON Bernard, BALAGUER José, BARAT Alain, BERNADET Nicole, BEZOS Jean-Marie, BEZOS Jérémie, BOUSSUGE Sylvie, BOYANCE Jean-Louis, CASTILLO Julie, CHOPIS Josiane, COLMAGRO Chrystel, DA COSTA-FREITAS Valérie, DARROUMAN Michel, DE BRITO Audrey, DEJOIE-RUAULT Philippe, DOUCET Pascal, DUCASSE Laurent, DUPUY Aymeric, GALICHON Bruno, GARBAY Bruno, GIRARD Jocelyne, GIRARDI Raymond, GLORYS Jean-Paul, GOUYOU Jean-Marie, LAFARGUE Patrick, LAJUS Christophe, LAMOUREUX Denis, LASSUS Marjorie, LE JALLE Didier, MARQUET Gilbert, MASSIAS Bernard, MERLIN-CHABOT Christine, MOLINIE-PONTHOREAU Laëtitia, MONTIGNY-CAPES Carole, MOURILLON-LEGLISE Sylvie, PATAACCONI Florian, PERROT Pierre (suppléant GRANGE Pierre), PIAZZON Christiane, PICHON Gabriel, POLETTI Monique, PONS Jean-Marie, PONTHOREAU Michel, PROCEDES Lionel, RIVETTA-BOURRAS Françoise, ROBLIN Bertrand, ROMAN Dominique, TAVERNIER Bernard, THOLLON POMMEROL François,

EXCUSES : CARLES Marie-Françoise,

SECRETARE DE SEANCE : MERLIN-CHABOT Christine

Attribution de subvention - Fédération départementale des chasseurs

Le Président indique que la fédération départementale des chasseurs de Lot et Garonne a pour projet la création d'un « centre départemental de découverte de la nature et des pratiques cynégétiques »

Ce lieu aura pour mission : la découverte de la faune et de la flore du département ainsi que le patrimoine culturel que représente l'activité cynégétique. Et ce en direction du grand public, des scolaires, des chasseurs et des futurs chasseurs.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 133 000 € H.T.

le conseil communautaire, à l'unanimité

Vu l'avis favorable du bureau,

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 11 500 € à la fédération départementale des chasseurs de Lot et Garonne,

PRECISE que cette subvention est accordée au vu du dossier déposé relatif à la création d'un « centre départemental de découverte de la nature et des pratiques cynégétiques »

PRECISE que le montant de la subvention accordée pourra être révisé à la baisse en fonction des dépenses réellement effectuées,

INDIQUE que la subvention sera versée au vu des factures acquittées,

DEMANDE en contrepartie de cette subvention la production, par fédération départementale des chasseurs de Lot et Garonne, d'une présentation de ses activités, sous forme de reportage à base de photos et de textes,

DEMANDE que la participation de la communauté de commune soit mentionnée dans tous les documents de communication élaborés par fédération départementale des chasseurs de Lot et Garonne,

DONNE pouvoir au Président pour prendre toute mesure d'exécution liée à la présente délibération.

PRÉCISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

A GREZET-CAVAGNAN, le 25 novembre 2020

Le Président,
Raymond GIRARDI

